CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E123436** **VALABLE JUSQU'AU** **17/05/2027**

ÉDITÉ LE 23/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2007

Raison sociale : BRUERE VINCENT

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 14/03/2023

Capital : 0

37 ROUTE DES CHAMPS MINIES
VILLORGET
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Cosne-Cours-sur-Loire

Siret : 499 821 023 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0028115

Assurance Responsabilité Travaux :
MONCEAU GENERALE ASSURANCES 390214 E3 248

Assurance Responsabilité Civile :
MONCEAU GENERALE ASSURANCES 390214 E3 248

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 86 28 08 84 **Fax :**

Portable : 06 81 17 05 95

Responsabilité légale :
BRUÈRE VINCENT CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : vincent-bruere@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 418 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	11/05/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		17/04/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/03/2026 11:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E123436** **VALABLE JUSQU'AU** **17/05/2027**

ÉDITÉ LE **23/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2007
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 14/03/2023
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Cosne-Cours-sur-Loire

Siret : **499 821 023 00011**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 0028115

Assurance Responsabilité Travaux :
MONCEAU GENERALE ASSURANCES 390214 E3 248

Assurance Responsabilité Civile :
MONCEAU GENERALE ASSURANCES 390214 E3 248

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **BRUERE VINCENT**

37 ROUTE DES CHAMPS MINIES
VILLORGET
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Téléphone : 03 86 28 08 84 **Fax :**
Portable : 06 81 17 05 95

Site Internet :
E-mail : vincent-bruere@orange.fr

Responsabilité légale :
BRUÈRE VINCENT CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	11/05/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	17/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/06/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.